

## Inscription à confirmer avant le 27 février 2019

*2 personnes maximum par structure*

Société : .....

Tél. : .....

Email : .....

### Participant 1 :

NOM – Prénom : .....

.....

Portable : .....

- Présence à l'Assemblée Générale
- Présence au cocktail déjeunatoire
- Présence à la visite des jardins

Ne participe pas l'Assemblée Générale  
(cf. pouvoir au dos le cas échéant)

### Participant 2 :

NOM – Prénom : .....

.....

Portable : .....

- Présence à l'Assemblée Générale
- Présence au cocktail déjeunatoire
- Présence à la visite des jardins

Ne participe pas l'Assemblée Générale  
(cf. pouvoir au dos le cas échéant)

Confirmez votre inscription :

❖ en renvoyant ce coupon :

➤ par courrier à :

Unep Centre – Val de Loire  
9 ter rue Augustin Fresnel  
37170 Chambray-lès-Tours

➤ par mail à :

[efaure@unep-fr.org](mailto:efaure@unep-fr.org)

❖ en remplissant le formulaire en ligne :

<http://tinyurl.com/AGUnepCVDL19>



chaque  
jardin  
compte

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE  
Centre-Val de Loire

## POUVOIR : merci de compléter, le cas échéant, un pouvoir par structure

### POUVOIR

Je soussigné(e) : .....Entreprise : .....

adhérent(e) de l'Unep Centre – Val de Loire donne par la présente pouvoir à

M. /Mme : .....Entreprise : .....

adhérent(e) de l'Unep Centre – Val de Loire, de me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 7 mars 2019 à Villandry, aux fins de délibérer sur l'ordre du jour.

Fait à ....., le : ..... Signature :

N.B. : Pour être représenté(e), vous devez donner un pouvoir écrit à un autre adhérent de l'Unep. Un adhérent ne peut détenir plus de 3 pouvoirs.

### POUVOIR

Je soussigné(e) : .....Entreprise : .....

adhérent(e) de l'Unep Centre – Val de Loire donne par la présente pouvoir à

M. /Mme : .....Entreprise : .....

adhérent(e) de l'Unep Centre – Val de Loire, de me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 7 mars 2019 à Villandry, aux fins de délibérer sur l'ordre du jour.

Fait à ....., le : ..... Signature :

N.B. : Pour être représenté(e), vous devez donner un pouvoir écrit à un autre adhérent de l'Unep. Un adhérent ne peut détenir plus de 3 pouvoirs.